

Droit Fiscal (1) : 14h**Objectifs :**

Maîtrise des principes généraux concernant la TVA

Acquisition des bases en matière de détermination des résultats imposables (BIC, IS)

Compétences à acquérir :

Compréhension du mécanisme de la TVA, lien entre comptabilité et détermination du résultat imposable

Programme :

Imposition des résultats de l'entreprise, de la société

Principes généraux concernant la TVA (champ d'application, Base d'imposition, TVA déductible...)

Bibliographie :

Memento F Lefebvre

Pré-requis :

Connaissances sur le mécanisme de la TVA, connaissances sur les retraitements des résultats comptables pour déterminer le résultat fiscal.